

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 23 septembre 2025 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble l'EUROPÉEN –
1 promenade Jean Rostand – hall A – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à

TREMBLAY EN FRANCE (93)

6/8 rue Pierre Lescot et 147 rue Gilbert Berger

LOT N°109 : Au 1^{er} étage, escalier C, **APPARTEMENT de 56,69 m²**
comprenant séjour avec coin cuisine, deux chambres, salle de bains, WC, balcon
Loué (*bail de 2020 – loyer : 950€ cc*)

LOT N°89 : PARKING

À la requête du **Syndicat des copropriétaires de la résidence BOREAL**, 6 à 8 rue Pierre Lescot 93290 Tremblay en France, représenté par son syndic en exercice, la société FONCIA CHADEFAUX LECOQ, ayant son siège social 13 rue du Docteur Pesqué 93300 AUBERVILLIERS CEDEX, ayant pour Avocats, la SCP DROUX – BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 18.000 € (DIX-HUIT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 30 juillet 2025. Signé la SCP DROUX - BAQUET, Avocats

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.
- Sur INTERNET : avoentes ; www.vench.fr

Sur les lieux où une visite sera organisée